

39^{ème} Course de Côte

Régionale

REVEL - ST FERREOL - VAUDREUILLE

16 et 17 Juillet 2016



Règlement Particulier

REVEL TEAM AUTO
Chemin de Beauséjour
Z.I. de la Pomme
31250 REVEL
Tél : 06 71 18 96 83
E-Mail : revelteam.auto@yahoo.fr
<http://revel-team-auto.jimdo.com>

A.S.A. DES CAPITOULS
17, rue du Roussillon
31130 BALMA
Tél/Fax : 06 07 15 17 35
E-Mail : mbjj@wanadoo.fr

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES CAPITOUOLS avec le concours du REVEL TEAM
AUTO organise, les **16 et 17 Juillet 2016**, une compétition automobile régionale dénommée :

39^{ème} Course de Côte Régionale de REVEL S^t FERREOL VAUDREUILLE

Cette compétition compte pour :

- Le Championnat du Comité Régional **Midi-Pyrénées** de la montagne **2016**.
- La Coupe de France de la montagne **2016** (Coef. 1).
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional **Midi-Pyrénées 2016**.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional sous le numéro **R28** en date du **23 Mai 2016** et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro **529** en date du **23 Mai 2016**.

ARTICLE 1P : ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P Officiels :

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	M. Yves CHOUIDEN	Lic : 09/15/41554
Commissaires Sportifs :	M. J-Jacques MIO BERTOLO	Lic : 09/10/1297
	Mme. Delphine GRAUBY	Lic : 08/11/163789
Directeur de Course :	M. Philippe POITEVIN	Lic : 09/14/13330
Directeur de Course Adjoints :	M. Yves ESCLOUPE	Lic : 09/03/76046
Directeur de Course Stagiaire :	M. Jean-Louis LE ROY	Lic : 09/14/48852
Commissaire Technique Responsable :	M. André FOURMENT	Lic : 09/07/6222
Commissaires Techniques adjoints :	M. Arnaud DESPORTES	Lic : 09/10/2117
	M. André MOMMAYOU	Lic : 09/03/12924
	M. Patrick CHAZAL	Lic : 09/04/198486
	M. Pierre François MELOT	Lic : 09/14/228141
Commissaire Technique Stagiaire :	M. Alain FARNIERE	Lic : 09/01/64948
Médecin Responsable :	M. Mohamed ELRAKAAWI	Lic : 09/10/211104
Chargé de la mise en place des moyens :	M. Gérard REBOURS	Lic : 09/10/190307
Chargés des relations avec les concurrents :	M. Bernard MAUMUS	Lic : 09/15/20913
	M. Olivier DARBOIS	Lic : 09/15/200251
Chargé des Commissaires de Route	M. Marcel CABROL	Lic : 09/15/14590
Chronométrateurs :	Mme Christiane ZONTA	Lic : 10/03/45048
	Mme Elodie BARDOT	Lic : 09/14/224925
	M. Michel CALMELS	Lic : 09/09/190760
Chronométrateur Stagiaire :	Mme Béatrice CORDONIN	Lic : 09/15/221270
Classements	Mme. Nicole BONNET	Lic : 09/01/7422

1.2P Horaires :

- Clôture des engagements : **le Mardi 12 Juillet 2016 à 24 Heures.**
- Publication de la liste des engagés : **le Jeudi 14 Juillet 2016.**
- Vérifications administratives : **le Samedi 16 Juillet 2016 de 14h30 à 17h45 et le dimanche 17 Juillet 2016 de 7h30 à 8h15.**
- Vérifications techniques : **le Samedi 16 Juillet 2016 de 14h45 à 18h00 et le dimanche 17 Juillet 2016 de 7h45 à 8h30.**
- Lieu : **le Samedi** au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
le Dimanche au Parc Concurrent à S^t FERREOL

- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : **le dimanche 17 Juillet 2016 à 9h00.**
- Briefing des commissaires : **le dimanche 17 Juillet 2016 à 8h00 au départ.**
- Essais non chronométrés : **le dimanche 17 Juillet 2016 de 08h30 à 09h15.**
- Essais chronométrés : **le dimanche 17 Juillet 2016 de 09h30 à 12h00.**
- Briefing des pilotes : **le dimanche 17 Juillet 2016 à 12h15.**
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : **le dimanche 17 Juillet 2016 à 12h30.**
- Course : **le dimanche 17 Juillet 2016**
 - 1^{ère} montée : 14h15 à 15h15**
 - 2^{ème} montée : 15h30 à 16h30**
 - 3^{ème} montée : 16h45 à 17h45**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

- Affichage des résultats provisoires : **le dimanche 17 Juillet 2016 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.**
- Podium **le dimanche 17 Juillet 2016 à 18h00.**
- Remise des prix : **le dimanche 17 Juillet 2016 à 19h30** Salle Claude Nougaro
Avenue de Castres à Revel.

Les concurrents pourront retirer leur prix et les chèques correspondants, ainsi que le Palmarès, lors de la remise des prix.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : **le dimanche 17 Juillet 2016 à 07h30** Lieu : au départ.
Les Réunions suivantes seront fixées par le président du Collège

1.3P Vérifications :

- Vérifications administratives :

au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL, **le Samedi 16 Juillet 2016 de 14h30 à 17h45.**
au Parc Concurrent à St FERREOL, **le Dimanche 17 Juillet 2016 de 7h30 à 8h15.**

- Vérifications techniques :

au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL, **le Samedi 16 Juillet 2016 de 14h45 à 18h00.**
au Parc Concurrent à St FERREOL, **le Dimanche 17 Juillet 2016 de 7h45 à 8h30.**

Tout concurrent souhaitant se présenter aux vérifications administratives et techniques le Dimanche 17 Juillet 2016 sera prié de le signaler, au plus tôt, auprès de l'organisateur soit sur sa feuille d'engagement, soit par téléphone ☎ 06.71.18.96.83

- Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : Garage FABRE, 6 Avenue de la Gare à REVEL.

Taux horaire de la main-d'œuvre: **60€TTC.**

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leurs voitures et le passeport technique

- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle soit à : **08h30 le Dimanche 17 Juillet 2016.**
- A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue **le Dimanche 17 Juillet 2016 à 07h30** au départ de la Course.
- Pesage des Voitures : Bascule municipale.

1.5P Dispositions particulières :

Néant.

ARTICLE 2P.ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P Engagements :

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante

REVEL TEAM AUTO chez Antoine PEREIRA
Chemin de Beauséjour ZI de la Pomme 31250 REVEL
☎ : 05.61.83.55.31 ☎ 06.71.18.96.83 ☎ : 05.61.83.56.71
E-Mail : revelteam.auto@yahoo.fr

Jusqu'au **Mardi 12 Juillet 2016 à 24 Heures.**

Les frais de participation seront fixés à **240 €** réduits à **120 €** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Les chèques devront être établis à l'ordre du **REVEL TEAM AUTO**

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 60 voitures, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURE ET EQUIPEMENTS

4.1P Voitures admises :

Le nombre de concurrents admis est fixé à **120**.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

Une même voiture pourra être utilisée successivement par 2 conducteurs

4.2P Carburant – Pneumatiques – Equipements :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

4.2.7P Echappement

Toutes les voitures devront être équipées d'un silencieux.

Voitures fermées, Groupe CM et GTTS, niveau sonore maximal : 105dB A maxi

Voitures ouvertes, niveau sonore maximal : 110 dB A maxi

4.3P Numéros de course :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

4.4P Mesures et dispositif de sécurité :

Voir tableau publié dans France Auto spécial Règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

- ☛ Publicité Obligatoire (non rachetable): sera précisée par additif
- ☛ Publicité Optionnelle : sera précisée par additif.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Parcours :

La Course de Côte de REVEL S^t FERREOL VAUDREUILLE se déroule sur la D79 j (Cf. plan dernière page).

La course se déroulera en **3 montées de course**.

Le classement sera établi sur le résultat de la meilleure montée de course.

Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Pente moyenne : 4,3 %

Longueur du parcours : **2,0 Km**

Modalités de retour au départ : par le circuit

Parc Départ : D79j à 200m avant la ligne de départ

Parc Arrivée : D334 à 200m après la ligne d'arrivée.

6.2P Route de Course :

Les pilotes rejoindront en convoi le parc de départ sous les ordres de la direction de course.

6.3P File de Départ :

File de départ : D79 j

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ, et dans l'ordre décroissant des numéros de course. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4P Signalisation :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

6.5P Parc Concurrent :

Les parcs concurrents seront situés à VAUDREUILLE (31) sur le chemin de ceinture dans le quartier d'EN SALVAN à S^t FERREOL et sur la D79j à proximité du carrefour avec le chemin de ceinture.

Le parc concurrent sera accessible à partir de **8h00 le Mercredi 13 Juillet 2016**.

6.6P Parc Fermé Final :

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur la D79j, au bas de la côte.

6.7P Tableaux d'affichage officiel :

Les tableaux d'affichage officiel seront placés :

- ☛ pendant les vérifications du **Samedi 16 Juillet 2016** : au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
- ☛ pendant les essais et la course le **Dimanche 17 Juillet 2016** : au parc départ, au bas de la côte.
- ☛ pendant le délai de réclamation le **Dimanche 17 Juillet 2016** : au parc fermé d'arrivée, au bas de la côte.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P Permanence :

Pendant la compétition, une permanence se tiendra :

- **le Samedi 16 Juillet 2016 de 14h00 à 18h00** au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
- **le Dimanche 17 Juillet 2016 de 08h00 à 18h30** au départ.

Téléphone permanence **06 71 18 96 83 / 06 63 60 03 57 / 06 22 47 29 68**

Centre de secours le plus proche : **Centre Hospitalier de Castelnaudary** **Tél : 04 68 94 56 56**
CHU de Toulouse **Tél : 15**

ARTICLE 7P.DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1P Essais :

Une montée d'essais non chronométrés.

Deux montées d'essais chronométrés sont prévues. La deuxième montée d'essais chronométrés sera susceptible d'être supprimée à la discrétion du Directeur de Course selon l'horaire.

7.2P Conférence aux pilotes (Briefing) :

La conférence aux pilotes (Briefing) aura lieu à : **le Dimanche 17 Juillet 2016 à 12h15 au parc arrivée.**

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P Course :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

Procédure de départ : aux feux tricolores.

7.4P Echauffement des pneumatiques :

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera sur **la meilleure montée de course.**

Les classements officiels provisoires seront affichés au Parc Fermé **le Dimanche 17 Juillet 2016 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé** et seront établis de la façon suivante :

- 1 Classement Général.
- 1 Classement Général Féminin.
- 1 Classement pour chacun des groupes.
- 1 Classement pour chacune des classes.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1P Trophée :

Néant

10.2P Prix :

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

SCRATCH	GRUPE N/FN, A/FA, FC, F2000, CM/CNF/CN, D/E GT, GTTS	CLASSE
1 ^{er} 200€	De 1 à 3 partants au 1 ^{er} 80€+ engagement Gratuit 2017	De 1 à 3 partants au 1 ^{er} 80€
2 ^{ème} 150€	De 4 à 5 partants au 1 ^{er} 100€+ engagement Gratuit 2017 2 ^{ème} 80€	De 4 à 5 partants au 1 ^{er} 100€ 2 ^{ème} 60€
3 ^{ème} 100€	6 partants et plus au 1 ^{er} 120€+ engagement Gratuit 2017 2 ^{ème} 100€ 3 ^{ème} 80€	De 6 à 9 partants au 1 ^{er} 120€ 2 ^{ème} 60€ 3 ^{ème} 40€
4 ^{ème} 50€		10 partants et plus au 1 ^{er} 120€ 2 ^{ème} 80€ 3 ^{ème} 60€ 4 ^{ème} 40€
Total 500€	Total 2400€	Total 4180€
Classement féminin : 1^{ère} : 150€ 2^{ème} : 75€(Si 3 partantes et plus) 3^{ème} : 50€(Si 6 partantes et plus) Total : 275€		

Total des prix distribuables : 7355 €

- Les prix de la Classe CM seront ceux d'un groupe à part entière (Primes de Groupe + engagement Gratuit 2017).
- Les prix au Groupe et à la Classe ne sont pas cumulables.
- Les prix au Scratch sont cumulables avec les prix au Groupe ou à la Classe.
- Les prix au Classement Féminin sont cumulables avec les prix au Groupe ou à la Classe.

Les prix sont prévus pour un minimum de 70 partants. En dessous de 70 partants, les prix présentés ci dessus seraient baissés de 20%.

De nombreux lots seront tirés au sort parmi les pilotes participants.

10.3P Coupes :

Une coupe sera distribuée à chaque pilote et commissaire participant.

**L'ensemble des pilotes participants seront récompensés.
L'ensemble des commissaires participants seront récompensés.**

10.4P Podium

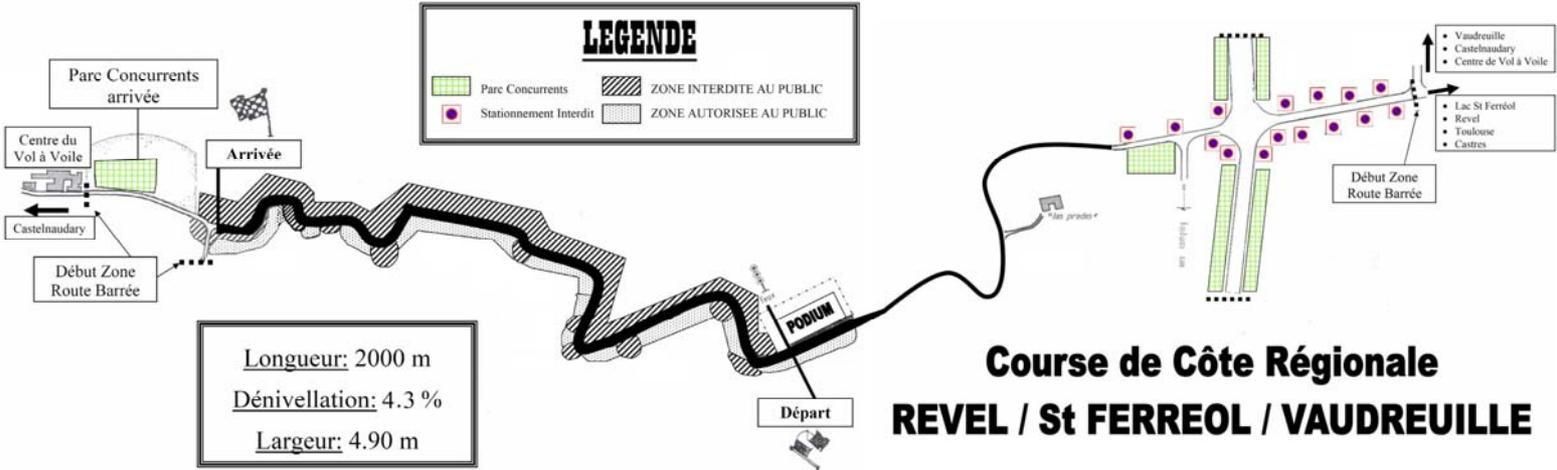
Lieu : sur la ligne de départ.

10.5P Remise des Prix et Coupes

La remise des Prix aura lieu **le dimanche 17 Juillet 2016 à 19h30** dans la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.

10.6P Remise des Chèques et Palmarès

Les chèques et le palmarès seront remis pendant la remise des prix dans la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.



Plan d'accès

**Circuit
Course de côte
De
Revel St Ferréol Vaudreuille**

